

Intervention autour des cas humains

Virginie Grandclément – ARS DD18
virginie.grandclement-chaffy@ars.sante.fr



Intervenir autour des cas humains ...

Pourquoi :

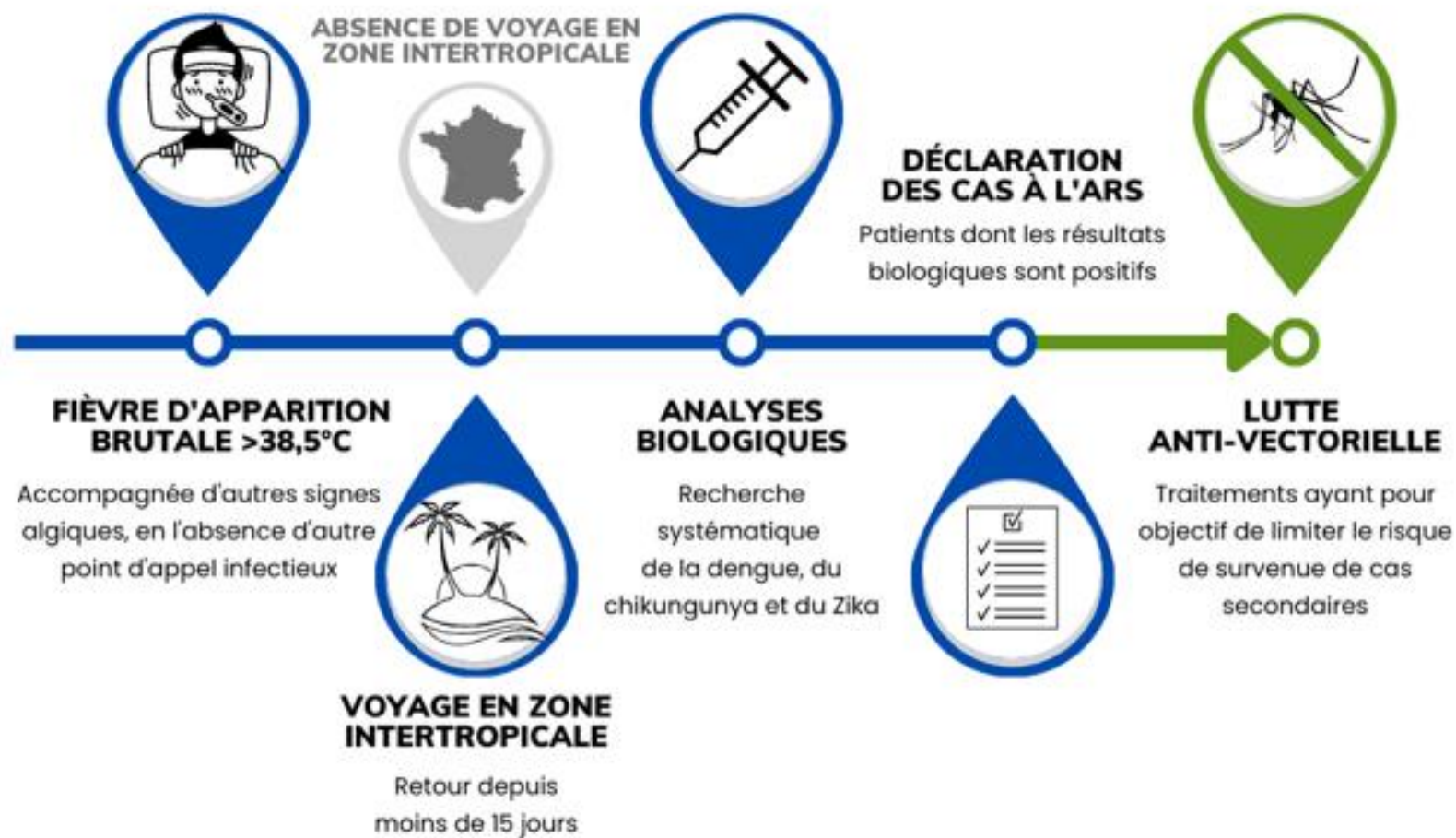
- Pour éviter les épidémies de maladies transmises par le moustique tigre (dengue, chikungunya, zika)
- Notion de cas importé (en zone intertropicale) / cas autochtone (en France hexagonale)

Comment :

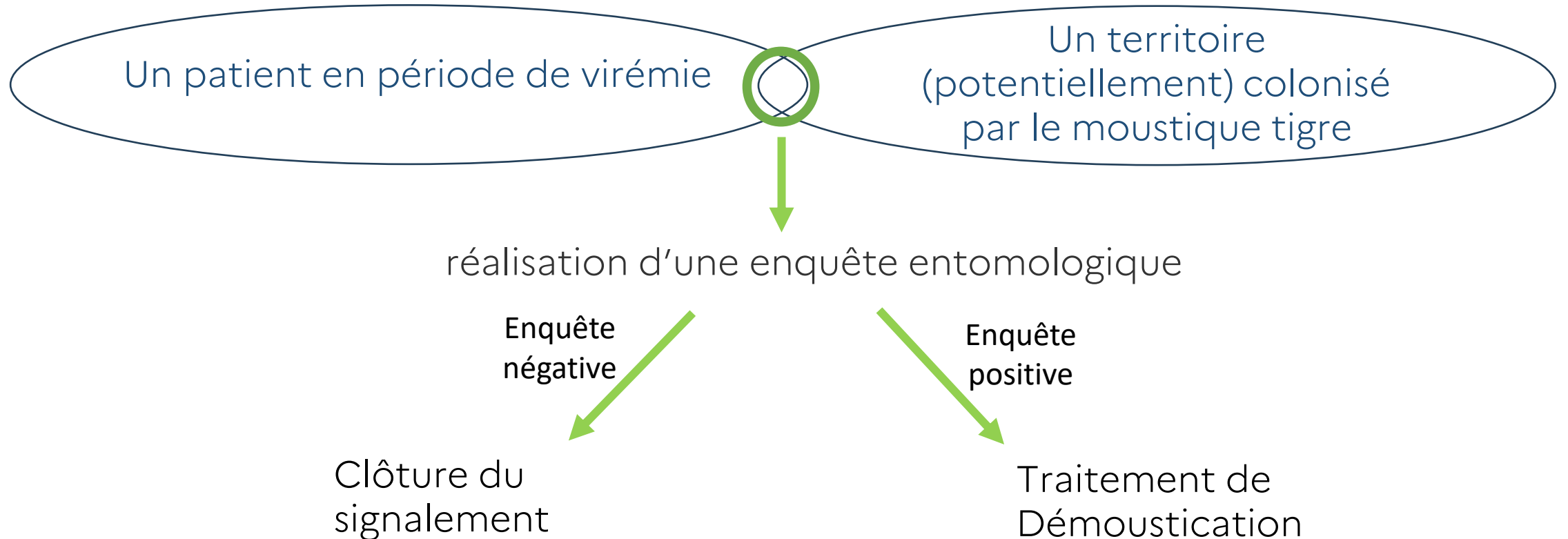
En cassant les chaines de transmission du virus

Dispositif de surveillance renforcée

De mai à novembre



La démoustication : dans quel cas ?



Lutte contre les arboviroses (pas de démosustication de confort)

La préparation de la démoustication



- Préparation coordonnée par l'ARS
- ARS fait le lien entre la mairie, le laboratoire Inovalys, la société Rentokil Initial
- Visio avec ces partenaires pour :
 - Définir la date de traitement (conditions météo, contraintes locales)
 - Donner les consignes de sécurité
 - Définir les modalités d'information des riverains
- Rôle essentiel de la mairie pour faciliter la mise en œuvre du traitement
- Période de vacances estivales : vigilance sur la réactivité et la continuité

Sur le terrain

- Intervention de nuit
- En mode pédestre essentiellement (par nébulisation)
- Sous EPI pour les opérateurs



bilan 2024

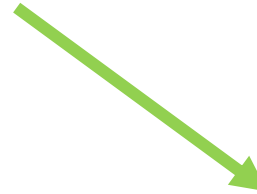
84 cas d'arboviroses (dengue) **dont 79 virémiques en CVL**
et dans des secteurs colonisés ou possiblement colonisés



25 enquêtes entomologiques réalisées



20 signalements clôturés



5 démoustications
(2 dans le Cher – 3 dans l'Indre-et-Loire)

Documentation

- <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/moustique-tigre-espace-collectivites-0>

Moustique tigre - Espace collectivités

16 mai 2024



Quelles réponses apporter aux questions des administrés ? Quelles actions porter au sein des espaces publics pour limiter la présence du moustique et ainsi limiter le risque de transmission de maladies ? Voici des ressources et outils pour vous permettre d'agir sur votre territoire et sensibiliser le public à la lutte contre les gîtes larvaires.

Pourquoi agir contre la prolifération du moustique tigre ?



Comment participer à l'échelle de la commune ?



Des actions et outils d'information / sensibilisation à destination du public



Présent depuis 2017 en centre-Val de Loire, le moustique tigre progresse et s'étend à presque tous les départements de notre région. La lutte contre les gîtes larvaires constitue l'action prioritaire que les collectivités doivent mener pour limiter la présence du moustique et ainsi les risques d'épidémie.

Quelles sont les communes où le moustique est implanté ? 